

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 990

12 mai 2009

### SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l. ....	47481	GBL Finance S.A. ....	47496
Almega S.A. ....	47478	Great German Stores AZ ....	47516
Alsgard ....	47474	Great German Stores BZ ....	47485
Andy S.A. ....	47474	H2O FundCo S.à r.l. ....	47476
Anine ....	47515	Highbridge Mezzanine Partners Offshore Lux S.à r.l. ....	47480
Apple-Tree S.A. ....	47475	Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S.à r.l. ....	47479
Areff LP Holding S.à r.l. ....	47480	Ksora S.à r.l. ....	47493
Athena Private Equity S.A. ....	47482	Luphar S.A. ....	47478
attrax S.A. ....	47475	Meccarillos France ....	47520
Axa Alternative Financing Management S.à r.l. ....	47514	MF Equities S.à r.l. ....	47514
Bristol-Myers Squibb Luxembourg S.à r.l. ....	47497	M.F. Holdings s.à r.l. ....	47514
BTL Reinsurance ....	47475	Neutral Sicav ....	47479
Cadanor S.A. ....	47474	NG Luxembourg 5 S.à r.l. ....	47520
Camosc Charter S.A. ....	47509	Nordshein Financial Group S.A. ....	47478
CHEI di TREP ....	47490	Oceanic Real Estate Investments S.à r.l. ....	47504
Credit Suisse Virtuoso SICAV - SIF ....	47517	Paddock S.A. ....	47518
Danone Ré ....	47519	Prepsa Traders S.A. ....	47474
DD Productions S.à r.l. ....	47487	Presidential D ....	47483
Detroit Forming S.A. ....	47488	Presidential DZ ....	47491
Dharma Holdings S.A. ....	47501	Remora Luxco II ....	47520
DTU Sàrl ....	47519	Sovina S.A. ....	47515
EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l. ....	47477	Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A. ....	47481
E.L.C. S.A. ....	47477	TRIOFALUX-IMMO société civile immobilière ....	47490
F.B.I. S.A. ....	47476	Ulysses Luxembourg S.à r.l. ....	47492
Ferrero International S.A. ....	47487	Union Investment Luxembourg S.A. ....	47477
Financière Palladio S.à r.l. ....	47484	Venti One S.A. ....	47509
Finprint S.A. ....	47482	Vermillon S.A. ....	47518
Fujitsu Siemens Computers ....	47476		

**Andy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 62.378.

Le Bilan au 30.11.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009054309/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07884. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Prepsa Traders S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 103.503.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 mai 2009. Signature.

Référence de publication: 2009054306/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08222. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Cadanor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 46.106.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009054307/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07891. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Alsgard, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 64.290.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 4 mai 2009*

1. L'assemblée révoque le mandat de l'administrateur Monsieur Edgar Bisenius, conseiller comptable et fiscal demeurant à L-6231 BECH, Moulin de Bech 1, avec effet immédiat.

2. L'assemblée nomme comme nouvel administrateur Monsieur Hugo Van Geet, expert comptable, né le 3 avril 1949 à Buggenhout, demeurant à Stationsstraat 37, B-9220 Hamme.

Il terminera le mandat de son prédécesseur c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en l'an deux mille treize.

Signature  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009054010/16.

(090062656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Apple-Tree S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 49.829.

Le Bilan au 30.11.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009054308/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07887. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**attrax S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 77.836.

Am 30. März 2009 hat der Verwaltungsrat der Gesellschaft die KPMG Audit S.à.r.l., Luxemburg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2009 bestellt.

Die Bestellung endet mit Ablauf der nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 20. April 2009.

attrax S.A.  
308, route d'Esch  
L-1471 Luxembourg  
Jost Peter Dierdorf / Rainer Kobusch

Référence de publication: 2009054107/2014/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07957. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**BTL Reinsurance, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 21.025.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009*

- L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- \* Mr Jan Nordin
- \* Mr Ulrich Kalweit
- \* Mr Claude Weber

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2010 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2009.

- L'Assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers comme réviseur d'entreprises indépendant. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2010 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053537/4685/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07402. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**F.B.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 55.580.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société F.B.I. S.A. qui s'est tenue en date du 25 novembre 2008.*

Il a été décidé

de nommer Monsieur Michel Reybier, administrateur de sociétés, né le 7 août 1945 à Lyon, demeurant 99 route de la Capite, CH - 1223 Coligny, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Extrait certifié conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009053520/322/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06763. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090061945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**Fujitsu Siemens Computers, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.  
R.C.S. Luxembourg B 34.589.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009054310/3560/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08298. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**H2O FundCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 122.671.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par les associés de la société H2O FUNDSCO S.à r.l. en date du 16 mars 2009 que:

- Monsieur Bart ZECH, né le 5 septembre 1969, Putten, Pays-Bas, et demeurant 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a démissionné de son poste de gérant de ladite société avec effet au 11 mars 2009.

Par conséquent, il convient de noter que les gérants de la société sont les suivants:

- Monsieur Serge MOREL;

- Monsieur Mark DUNSTAN; et

- Mademoiselle Maire GALLAGHER

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009053525/9519/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05007. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 29.599.

—  
*Extrait d'un contrat de cession de parts sociales du 18 mars 2009*

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales («contribution agreement») signé le 18 mars 2009 entre Hewlett-Packard Barcelona B.V., une société de droit néerlandais ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie à Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, enregistrée à la chambre de commerce (Kamer van Koophandel) à Amsterdam sous le numéro 34314895 et Hewlett-Packard Madrid B.V., une société ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie à Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, enregistrée à la chambre de commerce (Kamer van Koophandel) à Amsterdam sous le numéro 34316196, qu'une participation de 0,08 % dans le capital social de la Société (soit une part sociale) a été transférée de Hewlett-Packard Barcelona B.V. à Hewlett-Packard Madrid B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Max Kremer.

Référence de publication: 2009054029/17.

(090062567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Union Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.679.

In der ordentlichen Generalversammlung am 20.04.2009 hat die alleinige Aktionärin beschlossen, die KPMG Audit S.à r.l., Luxembourg, erneut zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2009 zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 21. April 2009.

Union Investment Luxembourg S.A.

308, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

Maria Löwenbrück / Rudolf Kessel

Référence de publication: 2009054109/685/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07100. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**E.L.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 106.210.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2009 que:

- Madame Natacha EWEN, institutrice, demeurant à L-5810 Hesperange, 45B, rue de Bettembourg, démissionne de son mandat d'administrateur,

- Madame Sylvie LAMBERT, indépendante, demeurant à L-5832 Fentange, 16, op der Hobuch, démissionne de ses mandats d'administrateur et administrateur-délégué,

- Monsieur René LAVAILLOTTE, administrateur de sociétés, demeurant à L-1528 Luxembourg, 10, boulevard de la Foire, et Monsieur Hervé BROUTY, administrateur de sociétés, demeurant à L-1528 Luxembourg, 10, boulevard de la Foire, sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2015,

- Monsieur Hervé BROUTY, précité, est nommé administrateur-délégué pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054025/20.

(090062615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Nordshein Financial Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.882.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire*

L'Assemblée a décidé de démissionner à partir du 31 mars 2009 comme Administrateur et Administrateur-Délégué Madame Da Silva Diana, née 27/03/1968, à Atalia, commerçante et résidant professionnellement à L-2163 Luxembourg 29, avenue Monterey.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2009.

Monsieur Claessens Alex pp. / Madame Diana Da Silva pp.

Référence de publication: 2009054040/12.

(090062190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Luphar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 133.416.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire*

L'Assemblée a décidé de démissionner

Monsieur Claessens Alexander economist, demeurant professionnellement au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg comme Administrateur et Administrateur-Délégué avec effet le 8 Mars 2009.

Fait à Luxembourg le 8 mars 2009.

Monsieur Claessens Alexander  
pp.

Référence de publication: 2009054042/14.

(090062186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Almega S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 71.544.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 9 avril 2009*

- Hermanus Roelef Willem Troskie, avec adresse professionnelle au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 9 avril 2009.

- John Kleynhans, né le 30 octobre 1969 à Oberholzer, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a été nommé administrateur avec effet au 9 avril 2009 et jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009, à savoir:

*Administrateurs*

John Broadhurst Mills, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Shayne Krige, 22, rue la Boétie, F-75008 Paris

*Commissaire aux comptes*

Maitland Luxembourg S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053091/631/28.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06142. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

**Neutral Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.351.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires prises par le Conseil d'Administration de la Société en date du 12 août 2008 que:

1. Le Conseil d'Administration prend acte et accepte la démission de Monsieur Roberto Di Carlo en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration de la société avec effet à partir du 30 juin 2008;

2. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein Monsieur Sergio Vandi 4 Bd Royal L-2449 Luxembourg en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Leurs mandats arriveront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société NEUTRAL SICAV

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009053040/1494/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05572. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

---

**Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.128.

—  
En date du 21 avril 2009, l'Actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

Démission de Mr Scott French, né le 11 octobre 1970 dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 9, West Street 57<sup>th</sup> Street, 27<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société.

*Deuxième résolution*

Nomination de Mme Faith Rosenfeld, née le 22 décembre 1951 dans le Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 40, West 57<sup>th</sup> Street, 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY-10019, Etats-Unis d'Amérique à la fonction de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

A dater du 21 avril 2009, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérant A:*

Faith Rosenfeld

Matthieu Boulanger

*Gérant B*

Robert van't Hoef

Thierry Drinka

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

47480

*Pour Highbridge Mezzanine Onshore Lux S.à r.l*

Robert van't Hoeft

Gérant B

Référence de publication: 2009053982/683/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07634. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Areff LP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.981.

—  
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 23 avril 2009, l'associé unique de Areff LP Holding S.à r.l.:

- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009:

\* Mr. Ari Anttonen, né le 15.01.1962, à Tornio, Finlande, avec adresse professionnelle au 9, Mikonkatu, FIN-00100 Helsinki, Finland.

- prend note de la démission de Mr. Pertti Vanhanen, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009.

Le conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

- BURGER Céline

- SAYKAN Selim

- RANTANEN Tero

- ANTTONEN Ari

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 avril 2009.

*Pour Areff LP Holding S.à.r.l.*

Selim Saykan

Référence de publication: 2009053646/9382/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08545. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**Highbridge Mezzanine Partners Offshore Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.132.

—  
En date du 21 avril 2009, l'Actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

Démission de Mr Scott French, né le 11 octobre 1970 dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 9, West Street 57<sup>th</sup> Street, 27<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société.

*Deuxième résolution*

Nomination de Mme Faith Rosenfeld, née le 22 décembre 1951 dans le Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 40, West 57<sup>th</sup> Street, 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY-10019, Etats-Unis d'Amérique à la fonction de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

A dater du 21 avril 2009, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérant A:*

Faith Rosenfeld

Matthieu Boulanger

*Gérant B:*

Robert van't Hoeft

Thierry Drinka



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Highbridge Mezzanine Offshore Lux S.à r.l*

Robert van't Hoeft

Gérant B

Référence de publication: 2009053984/683/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07614. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.864.

—  
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 23 avril 2009, l'associé unique de Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l.:

- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009:

\* M. Tero Rantanen, né le 26.03.1960, à Manstala, Finlande, avec adresse professionnelle au 9, Mikonkatu, FIN-00100 Helsinki, Finland.

- prend note de la démission de M. Tero Suvanto, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009.

Le conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

\* SAYKAN Selim

\* RANTANEN Tero

\* VANHANEN Pertti

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 avril 2009.

*Pour Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l.*

Selim Saykan

Référence de publication: 2009053664/9382/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08556. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 181.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 90.713.

—  
EXTRAIT

En date du 15 avril 2009, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A. (la "Société") a décidé:

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2010;

- suite à la cooptation approuvée par le conseil d'administration de la Société le 6 août 2008 avec effet au 31 juillet 2008, de confirmer le mandat de M. Andréas Weber, né le 7 avril 1972 à Zurich, Suisse, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse, en tant qu'administrateur de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2010; et

- de renouveler le mandat de M. Mark Swallow et de M. Guy Harles, en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2010.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Guy Harles,

- M. Mark Swallow,

- M. Andreas Weber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A.

Markus Schafroth / Maya Joshi

*Délégué à la gestion journalière / Déléguée à la gestion journalière*

Référence de publication: 2009054158/30.

(090062686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Finprint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.353.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 21 avril 2009*

1. M. Pietro LONGO a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration.

3. M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

4. M. David GIANNETTI, administrateur de sociétés, né à Briey (France), le 19 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

5. M. Philippe TOUSSAINT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 24/04/2009.

Pour extrait sincère et conforme

pour FINPRINT S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009053531/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08170. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090061992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Athena Private Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 76.053.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale annuelle du 2 mai 2008*

Il résulte de l'Assemblée générale annuelle du 2 mai 2008 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

*Administrateur de catégorie A:*

- Monsieur Alex Schmitt, né le 24 mars 1953 à Luxembourg (L), demeurant au 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg,

- Monsieur Marco Nocchi, né le 2 mai 1964 à Viareggio, Lucca (I), demeurant au 5, Viale dei Mille à I-20121 Milan.

*Administrateur de catégorie B:*

- Athena Consulting S.A., société anonyme,

avec siège social au 9, Parc Syrdall à L-5365 Münsbach,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous B 76224,

- Monsieur Dominique Ransquin, né le 4 septembre 1951 à Namur (Belgique), demeurant au 25, rue de Remich à L-5250 Sandweiler.

*Personne chargée du contrôle des comptes:*

- Mazars, société anonyme,

avec siège social au, 10A, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous B 56248.

Certifié sincère et conforme

Pour Athena Private Equity S.A.

Fideco Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009054006/7797/29.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08159. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Presidential D, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.922.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary residing at Luxembourg.

There appeared the following:

GREAT GERMAN STORES B, a limited liability company having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, registered at the Companies and Trade of Luxembourg under section B number 113.833

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 15th, 2009

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of PRESIDENTIAL D, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on December 14th, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 251 of February 26th, 2007, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B. 122.922.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from October 31st, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

*Transitory provision*

The financial year which started October 1st, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 850.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendundneun, am zwanzigsten April.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

GREAT GERMAN STORES B, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B Nummer 113.833

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 15. April 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen PRESIDENTIAL D mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 14. Dezember 2006 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 251 vom 26. Februar 2007 eingetragen im Gesellschafts- und Handelregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 112.922

Die alleinige Anteilinhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

#### *Einzigter Beschluss*

Die alleinige Anteilinhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahres vom 31. Oktober of den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

**Art. 11. (1. Absatz).** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

#### *Übergangsbestimmung*

Das Geschäftsjahr was am 1. Oktober 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

#### *Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 850,- EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komparenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparenten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15437. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009054021/206/82.

(090062812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### **Financière Palladio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 89.682.

#### — EXTRAIT

Il résulte de diverses conventions que la totalité des parts sociales de la Société, soit 500, ont été cédées comme suit:

- 24 parts sociales au profit de PAI Europe III-A FCPR, Fonds Commun de Placement à Risques, représenté par sa société de gestion PAI Partners SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.840 euros, ayant son siège au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 443 837 331.

- 252 parts sociales au profit de PAI Europe III-B FCPR, Fonds Commun de Placement à Risques, représenté par sa société de gestion PAI Partners SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.840 euros, ayant son siège au 43,

avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 443 837 331.

- 182 parts sociales au profit de PAI Europe III-C FCPR, Fonds Commun de Placement à Risques, représenté par sa société de gestion PAI Partners SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.840 euros, ayant son siège au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 443 837 331.

- 38 parts sociales au profit de PAI Europe III-D FCPR, Fonds Commun de Placement à Risques, représenté par sa société de gestion PAI Partners SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.840 euros, ayant son siège au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 443 837 331.

- 4 parts sociales au profit de PAI Europe III-D2 FCPR, Fonds Commun de Placement à Risques, représenté par sa société de gestion PAI Partners SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.840 euros, ayant son siège au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 443 837 331.

De sorte qu'actuellement, les associés de la Société sont

- PAI Europe III-A FCPR, titulaire de 24 parts;
- PAI Europe III-B FCPR, titulaire de 252 parts;
- PAI Europe III-C FCPR, titulaire de 182 parts;
- PAI Europe III-D FCPR, titulaire de 38 parts; et
- PAI Europe III-D2 FCPR, titulaire de 4 parts.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053891/39.

(090062276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Great German Stores BZ, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 134.704.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary residing at Luxembourg.

There appeared the following:

PPL GERMAN REAL ESTATE BZ, a limited liability company having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, registered at the Companies and Trade of Luxembourg under section B number 134.696

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 15th, 2009

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of GREAT GERMAN STORES BZ, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on December 11th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 185 of January 23rd, 2008, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B. 134.704.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from October 31st, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

*Transitory provision*

The financial year which started December 11th, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 850.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendundneun, am zwanzigsten April.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

PPL GERMAN REAL ESTATE BZ, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B Nummer 134.696

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 15. April 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen GREAT GERMAN STORES BZ mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 11. Dezember 2007 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 185 vom 23. Januar 2008

eingetragen im Gesellschafts- und Handelregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 134.704

Die alleinige Anteilinhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

*Einzigter Beschluss*

Die alleinige Anteilinhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahres vom 31. Oktober of den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

**Art. 11. (1. Absatz).** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

*Übergangsbestimmung*

Das Geschäftsjahr was am 11. Dezember 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

*Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 850.- EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komparenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparenten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15433. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009054017/206/83.

(090062825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**DD Productions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 142.457.

—  
CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés:

1) le sieur Bob BEMTGEN, né le 20.12.1978 à Luxembourg, demeurant à L-4609 NIEDERCORN, 34, rue des Ligures également dénommé ci-après la partie "cédante" ou "le cédant" ou "le vendeur", d'une part  
et

2) la dame Marianne THEISEN, né le 09.06.1965 à Luxembourg, demeurant à L-8355 GARNICH, 2, un der Mamer dénommé ci-après "la partie cessionnaire" ou "l'acheteur", d'autre part  
en présence de la société à responsabilité limitée DD PRODUCTIONS S.à.r.l., établie et ayant son siège social à L-3895 FOETZ, 12, rue du Commerce, représentée par son gérant unique Luc FRINGS

Il a été convenu ce qui suit:

Monsieur Bob BEMTGEN détient personnellement et en pleine propriété 70 parts de la société à responsabilité limitée DD PRODUCTIONS S.à.r.l., au capital de 12.400.- euro, constituée suivant acte notarié dressé par devant le notaire Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 15 octobre 2008, et ayant son siège à L-3895 FOETZ, 12, rue du Commerce. Chacune des parts a une valeur de 100 euro.

La partie sub 1) cède à la partie sub 2) 18 (dix-huit) parts sociales, et ce avec l'accord exprès de tous les autres associés, pour la somme de 20.000.- euro, somme qui a été valablement payée à la signature de la présente.

La partie cédante déclare cependant que ces parts sont grevées d'un droit de préemption en faveur des autres associés de la société DD PRODUCTIONS S.à.r.l.

Pour autant que de besoin les parties LIETZ et FELIGIONI, associés détenant 54 parts dans ladite société, renoncent à ce droit de préemption et déclarent expressément reconnaître la validité de la présente cession à l'égard de la partie cessionnaire.

La partie cessionnaire reconnaît expressément reconnaître ce droit de préemption en faveur des autres associés en cas de cessation des parts acquises par la présente convention.

La partie cédante déclare expressément que les parts sont quittes et libres de toute charge, de tout privilège, de tout nantissement, de toute promesse de cession à un tiers, et qu'elles ne font l'objet d'aucune saisie.

Fait en autant d'exemplaires qu'il y a de parties en cause.

FOETZ, le 20.04.2009.

Bob BEMTGEN / Marianne THEISEN / Luc FRINGS / Nadia FELIGIONI / Pascal LIETZ

*Cédant / Cessionnaire / Gérant / Associé / Associé*

Référence de publication: 2009054005/36.

(090062782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Ferrero International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6E, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 60.814.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en date du 26 février 2009 que l'assemblée décide à l'unanimité:

- de reconduire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes annuels au 31.08.2009 ou jusqu'à l'élection d'un successeur, les mandats des administrateurs suivants:

- \* Madame Maria Franca FERRERO;
- \* Monsieur Pietro FERRERO;
- \* Monsieur Giovanni FERRERO;
- \* Monsieur Francesco Paolo FULCI;



\* Monsieur Giovanni GIORDANO

- de ne pas prolonger le mandat d'administrateur de

\* Monsieur Filippo FERRUA MAGLIANI;

\* Monsieur Delio FABBRI

- de nommer jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes annuels au 31.08.2009 ou jusqu'à l'élection d'un successeur, la personne suivante au poste d'administrateur:

\* Monsieur Fabrizio MINNECI résidant en Belgique à B-1060 Saint Gilles, rue Berckmans, 116

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

\* Madame Maria Franca FERRERO, Administrateur - Président;

\* Monsieur Pietro FERRERO, Administrateur - CEO;

\* Monsieur Giovanni FERRERO, Administrateur - CEO;

\* Monsieur Francesco Paolo FULCI, Administrateur - Vice-Président;

\* Monsieur Giovanni GIORDANO, Administrateur;

\* Monsieur Fabrizio MINNECI, Administrateur

- de reconduire le mandat de Commissaire aux comptes de la société "Deloitte S.A." ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31.08.2009

L'assemblée prend note du changements de domicile des deux personnes suivantes:

Monsieur Giovanni FERRERO

Sa nouvelle adresse est:

101, Avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles - Belgique

Monsieur Giovanni GIORDANO

Sa nouvelle adresse est:

17, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Luxembourg, le 3 avril 2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053802/304/45.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02291. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### **Detroit Forming S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 132.753.

L'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "DETROIT FORMING S.A." (numéro d'identité 2007 22 31 725), avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 132.753, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 24 septembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 2654 du 20 novembre 2007

L'assemblée est présidée par Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Albert DONDLINGER, employé privé, demeurant à Dahlem.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, à L-4963 Clemency, 8, rue Haute et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 et du premier alinéa de l'article 13 des statuts de la société.

2) Révocation de Monsieur José CORREIA et de Mesdames Violene ROSATI et Géraldine SCHMIT comme administrateurs de la société et décharge à leur donner.

3) Nomination de Monsieur Leigh RODNEY comme nouvel administrateur unique de la société et détermination de la durée de son mandat.



4) Révocation de la société à responsabilité limitée "WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES" comme commissaire aux comptes de la société et décharge à lui donner.

5) Nomination de la société à responsabilité limitée "SV SERVICES S.à r.l." comme nouveau commissaire aux comptes de la société et détermination de la durée de son mandat.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier:

1°) le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**A) Version anglaise:**

" **Art. 2. 1<sup>st</sup> paragraph.** The registered office of the Company is established in the municipality of Clemency (Grand-Duchy of Luxembourg)."

**B) Version française:**

" **Art. 2. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège social est établi dans la commune de Clemency (Grand-Duché de Luxembourg)."

2°) le premier alinéa de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**A) Version anglaise:**

" **Art. 13. 1<sup>st</sup> paragraph.** The annual meeting will be held in Clemency at the place specified in the convening notices on the first Monday of May at eleven o'clock."

**B) Version française:**

" **Art. 13. Alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Clemency, à l'endroit spécifié dans la convocation, le premier lundi de mai à onze heures."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de révoquer Monsieur José CORREIA et Mesdames Violene ROSATI et Géraldine SCHMIT comme administrateurs de la société, à compter de ce jour et de leur donner décharge de leurs fonctions.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur unique de la société, à compter de ce jour, Monsieur Leigh RODNEY, administrateur de sociétés, né à Michigan (USA), le 13 mai 1955, demeurant à 602 Lakeshore Dr., Zephyr Cove, NV, 89448, P.O. BOX 1911.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2014.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de révoquer la société à responsabilité limitée "WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES" comme commissaire aux comptes de la société, à compter de ce jour et de lui donner décharge de sa fonction.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la société, à compter de ce jour, la société à responsabilité limitée "SV SERVICES S.à r.l.", ayant son siège social à L-4963 Clemency, 8, rue Haute, inscrite au R.C.S.L, sous le numéro B 128.158.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2014.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à neuf cents euros (€ 900.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: RENTMEISTER, JANIN, DONDLINGER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 02 avril 2009. Relation: CAP/2009/1082. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 23 avril 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009053741/236/81.

(090062939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### **TRIOFALUX-IMMO société civile immobilière, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5312 Contern, 7, an de Leessen.

R.C.S. Luxembourg E 2.898.

#### *Extrait de publication de la cession de parts du 21 avril 2009*

Il résulte d'un acte de cession de parts reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 21 avril 2009 que:

Monsieur Octavio ALVES FERNANDES, façadier, né à Pias/Moncao (P) le 1<sup>er</sup> novembre 1958, demeurant à L-5717 Aspelt, 20a, rue de Filsdorf,

propriétaire de soixante (60) parts sociales soit cinquante pour cent (50%) de la société civile immobilière "TRIOFALUX-IMMO société civile immobilière",

a cédé ses soixante (60) parts sociales de la société civile à:

Madame Anne RISCHARD, employée privée, épouse de Monsieur Jean-Pierre ELSEN, née à Luxembourg, le 19 décembre 1955, demeurant à L-5312 Contern, 7, an de Leessen,

#### *Acceptation*

Est Intervenu à ce moment:

Monsieur Jean-Pierre ELSEN, ingénieur, né à Echternach, le 23 juillet 1954, demeurant à L-5312 Contern, 7, an de Leessen, qui en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: O. FERNANDES, A. RISCHARD, J. ELSEN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15444. Reçu € 12.000,- (douze mille Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

Paul DECKER

Notaire

Référence de publication: 2009054015/206/31.

(090062878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### **CHEI di TREP, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus.

R.C.S. Luxembourg F 2.983.

#### **DISSOLUTION**

Veillez prendre note que suite à la cession des activités de l'association CHEI DI TREP (No: d'immatriculation F 2893) il a été décidé ce qui suit:

Le solde de l'association restant en banque d'un montant de 2512,00 € sera versé pour 50% à la "Fondation aide aux enfants atteint d'un cancer" et pour 50% à l'UNICEF.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

IVAN BIDOLI

Le Président

Signatures

Référence de publication: 2009054035/16.

(090062214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Presidential DZ, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 134.705.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary residing at Luxembourg.

There appeared the following:

PRESIDENTIAL BZ, a limited liability company having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, registered at the Companies and Trade of Luxembourg under section B number 134.697

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 15th, 2009

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of PRESIDENTIAL DZ, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on December 11th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 180 of January 23rd, 2008, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B. 134.705.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from October 31st, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st , there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

*Transitory provision*

The financial year which started December 11th, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 850.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendundneun, am zwanzigsten April.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

PRESIDENTIAL BZ, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B Nummer 134.697

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 15. April 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen PRESIDENTIAL DZ mit Sitz in L-1313 Luxemburg, 2A, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 11. Dezember 2007 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 180 vom 23. Januar 2008 eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 134.705

Die alleinige Anteilinhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

*Einzigiger Beschluss*

Die alleinige Anteilinhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahres vom 31. Oktober of den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

**Art. 11. (1. Absatz).** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

*Übergangsbestimmung*

Das Geschäftsjahr was am 11. Dezember 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

*Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 850,- EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komparenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparenten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15436. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009054023/206/82.

(090062795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Ulysses Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 156.472.728,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.646.

*Extrait rectificatif pour le dépôt réf. No. L080042436.01*

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Une erreur matérielle s'est produite lors du dépôt No. L080042436.01 du 19 mars 2008.

Il y a lieu de lire comme suit:

Ulysses Participations S.à r.l. détient

- 1.488.893.569 parts préférentielles de catégorie A
- 1.488.893.569 parts préférentielles de catégorie B
- 1.488.893.569 parts préférentielles de catégorie C
- 1.488.893.569 parts préférentielles de catégorie D

Luxembourg, le 29 avril 2009.  
Ulysses Luxembourg S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2009054001/21.

(090062064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Ksora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 49.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 135.155.

In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under-signed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Ksora Sàrl", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg number B 135.155, incorporated by deed enacted on the 17<sup>th</sup> of December 2007, published in Mémorial C number 317, page 15175, on 7<sup>th</sup> February 2008.

The meeting is presided by Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at the same address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally at the same address.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 650 (six hundred fifty) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 16,500.- (sixteen thousand five hundred euro) so as to raise it from its present amount of EUR 32,500.- (thirty-two thousand five hundred euro) to EUR 49,000.- (forty-nine thousand euro) by the issue of 330 (three hundred thirty) new shares having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each;

2.- Subscription, intervention of the subscriber, full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of an unquestioned claim, existing against the company in favour of Mr Bo Soderberg, and acceptance by the managers of Ksora S.à r.l.;

3.- New composition of the shareholding of the Company;

4.- Amendment of article 8 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

*First resolution*

It has been decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 16,500.- (sixteen thousand five hundred euro) so as to raise it from its present amount of EUR 32,500.- (thirty-two thousand five hundred euro) to EUR 49,000.- (forty-nine thousand euro) by the issue of 2 (two) new ordinary shares (the "Ordinary Shares"), 82 (eighty-two) new class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), 82 (eighty-two) new class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), 82 (eighty-two) new class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), 82 (eighty-two) new class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares and the Ordinary Shares, being a total of 330 (three hundred thirty) new shares having a par value of EUR 50.- (fifty euro) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of an unquestioned claim, existing in favour of Mr Bo Söderberg, amounting to EUR 16,500.- (sixteen thousand five hundred euro).

*Second resolution*

The sole shareholder accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- Mr Bo Söderberg, prenamed, for all the 330 (three hundred thirty) new shares to be issued.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes Mr Bo Söderberg, Company Director, born in Uppsala on December 29, 1942, residing at Standvägen 53, SE-115 23 Stockholm, Sweden, prenamed, here represented as stated here-above;

which declares to subscribe to the 2 (two) new ordinary shares, the 82 (eighty-two) new class A preferred shares, the 82 (eighty-two) new class B preferred shares, the 82 (eighty-two) new class C preferred shares, the 82 (eighty-two) new class D preferred shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company Ksora S.à r.l.

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said claim appears, by a certificate of acknowledgement of debt signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

*Managers' intervention*

Thereupon intervene the current managers of Ksora S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Third resolution*

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now subscribed as follows:

"Mr Bo Söderberg", prenamed,

252 (two hundred fifty-two) ordinary shares, 182 (one hundred eighty-two) class A preferred shares, 182 (one hundred eighty-two) class B preferred shares, 182 (one hundred eighty-two) class C preferred shares, 182 (one hundred eighty-two) class D preferred shares.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at forty-nine thousand euro (EUR 49,000,-), represented by two hundred fifty-two (252) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), one hundred eighty-two (182) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), one hundred eighty-two (182) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), one hundred eighty-two (182) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), one hundred eighty-two (182) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares and together with the Ordinary Shares (the "shares"), being a total of nine hundred eighty (980) shares of a nominal value EUR 50,- (fifty euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles."

*Evaluation*

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 16,500 (sixteen thousand five hundred euro).

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (eur 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Ksora S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés



à Luxembourg, section B numéro 135.155 constituée suivant acte reçu le 17 décembre 2007, publiée au Mémorial C, numéro 317, page 15175 du 7 février 2008 et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Madame le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

Madame le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 650 (six cent cinquante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 16.500,- (seize mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 32.500,- (trente-deux mille cinq cents euros) à EUR 49.000,- (quarante-neuf mille euros) par l'émission de 330 (trois cent trente) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune;

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de M. Bo Söderberg, et acceptation par les gérants de Ksora S.à r.l.;

3.- Nouvelles composition de l'actionariat de la société;

4.- Modification afférente de l'article 8 des statuts de la société afin de tenir compte de cette action.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 16.500,- (seize mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 32.500,- (trente-deux mille cinq cents euros) à EUR 49.000,- (quarante-neuf mille euros) par l'émission de 2 (deux) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de 330 (trois cent trente) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de M. Bo Söderberg, s'élevant à EUR 16.500,- (seize mille cinq cents euros).

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- M. Bo Söderberg, prédésigné, pour l'ensemble des 330 (trois cent trente) nouvelles parts sociales à émettre.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Intervient ensuite M. Bo Söderberg, directeur de la société, né à Uppsala le 29 décembre 1942, résidant à Standvägen 53, SE-115 23 Stockholm, Suède, prénommé, ici représenté comme dit ci-avant;

a déclaré souscrire aux 2 (deux) parts sociales ordinaires, 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classes A, 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe B, 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe C, 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe D, et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable de sa créance certaine, existant à charge de la société Ksora S.à r.l.

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant, par une situation comptable et un certificat de reconnaissance de dette signés par les gérants de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par le souscripteur.

### *Intervention des gérants*

Sont alors intervenus les gérants de la société Ksora S.à r.l., ici représentés en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscription et libération.

### *Troisième résolution*

En vertu des résolutions qui précèdent, le capital social est maintenant souscrit comme suit:

1.- M. Bo Söderberg, prénommé,

252 (deux cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe A, 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe B, 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe C, 182 (cent quatre-vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe D.

### *Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital de la Société est de quarante-neuf mille euros (EUR 49.000,-), représenté par deux cent cinquante-deux (252) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de neuf cent quatre-vingt (980) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts."

### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à EUR 16.500,- (seize mille cinq cents euros).

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: I. Dias, C. Petit., S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2009. LAC/2009/15730. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009053356/5770/201.

(090061561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

### **GBL Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 18.507.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 avril 2009*

- PricewaterhouseCoopers, domicilié 400 route d'Esch à Luxembourg est nommé commissaire pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2010.



Le nombre des administrateurs a varié de neuf à cinq.

Le mandat des administrateurs suivants a été reconduit pour une période de un an, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010:

Ann OPSOMER

Jacques LOESCH

Michel HUCKLENBROICH

Patrick DE VOS

Michel VIVARIO

Pour avis sincère et conforme

Laurence MATHIEU

*Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009054137/21.

(090062263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Bristol-Myers Squibb Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 89.589.

In the year two thousand nine,

on the twenty-sixth day of the month of March.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"BMS Pharmaceuticals Netherlands Holdings B.V.", a company governed by the laws of the Netherlands and having its registered office at Vijzelmolenlaan 9, 3447 GX, Woerden, the Netherlands (the "Shareholder"),

here represented by Mrs Carolin WEIRAUCH, lawyer, residing in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorised attorney in fact,

by virtue of a proxy granted on 26 March 2009.

Said proxy signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder represented as here above, requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of "Bristol-Myers Squibb Luxembourg S.à r.l.", a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (i) having its registered office at 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg (ii) incorporated following a notarial deed of 15 October 2002, published in the Mémorial C n°1705 of 28 November 2002, (iii) registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-89.589, (iv) the articles of incorporation of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on 24 March 2009, not yet published in the Mémorial C, (v) the corporate capital of which is set at eight billion nine hundred ninety million one hundred fifty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,150,925.-) (the "Company").

The Shareholder represented as here above, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To hear and to approve a report of the Board of Managers on the proposed capital increase and on the valuation of the proposed contribution in kind.

2 To increase the subscribed capital by an amount of twenty five thousand Euro (EUR 25,000) so as to raise it from its present amount of eight billion nine hundred ninety million one hundred fifty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,150,925.-) to eight billion nine hundred ninety million one hundred seventy-five thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,175,925).

3 To issue one thousand (1,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

4 To accept subscription for these new shares and to accept payment in full for such new shares, including the payment of a share premium, by a contribution in kind.

5 To amend article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

6 Reduction of part of the Company's legal reserve and allocation to the Company's other reserves.

7 Acknowledgement of the resignation of Mr. Christian Cuisine as category A manager of the Company and granting of discharge to Mr. Cuisine.

8 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolved to hear and to approve the report of the Board of Managers dated 26 March 2009 on the proposed capital increase and on the valuation of the proposed contribution in kind.

*Second resolution*

The Shareholder resolved to increase the subscribed capital by an amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) so as to raise it from its present amount of eight billion nine hundred ninety million one hundred fifty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,150,925.-) to eight billion nine hundred ninety million one hundred seventy-five thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,175,925.-).

*Third resolution*

The Shareholder resolved to issue one thousand (1,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Fourth resolution*

*Subscription - Payment*

There now appeared BMS Pharmaceuticals Netherlands Holdings B.V., represented as stated above (the "Subscriber") and declared to subscribe for the one thousand (1,000) new shares and to make payment in full for such new shares, together with an aggregate share premium of an amount of two hundred thirty-five million six hundred eighty-five thousand one hundred seventeen Euro (EUR 235,685,117.-), by a contribution in kind consisting of twelve thousand (12,000) shares of one United States Dollar (USD 1.00) each in BMS Omega Bermuda Holdings Finance Ltd., an exempted company incorporated under the laws of Bermuda under number 32796, having its registered office at Chancery Hall, 52 Reid Street, Hamilton HM 12, Bermuda ("Omega"), being 100% of the issued share capital of Omega, (the "Contribution").

The Contribution represents consequently a value in an aggregate amount of two hundred thirty-five million seven hundred ten thousand one hundred seventeen Euro (EUR 235,710,117.-).

The Subscriber, acting through its duly appointed attorney in fact, declared that the Contribution is free of any lien or charge and that there subsist no impediments to the free transferability of this Contribution to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Thereupon, the Shareholder resolved to accept said subscription and payment by the Contribution and to allot the one thousand (1,000) new shares to the Subscriber.

*Fifth resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

**Art. 5. Subscribed capital.** "The issued capital of the Company is set at eight billion nine hundred ninety million one hundred seventy-five thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 8,990,175,925.-) divided into three hundred fifty-nine million six hundred seven thousand thirty-seven (359,607,037) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

*Sixth resolution*

The Shareholder took note of an interim financial statement of the Company as at 23 March 2009. Considering that the Company's financial situation permits such operation, the Shareholder resolved to reduce the Company's legal reserve by an amount of fifty-five million nine hundred sixteen thousand four hundred thirty-two Euro and fifty Cents (EUR 55,916,432.50), so as to reduce it from its current amount of nine hundred fifty-four million nine hundred thirty-four thousand twenty-five Euro (EUR 954,934,025.-) to eight hundred ninety-nine million seventeen thousand five hundred ninety-two Euro and fifty Cents (EUR 899,017,592.50.-) and to allocate the amount of fifty-five million nine hundred sixteen thousand four hundred thirty-two Euro and fifty Cents (EUR 55,916,432.50) to the Company's other reserves.

*Seventh resolution*

The Shareholder resolved to acknowledge the resignation of Mr. Christian Cuisine as category A manager of the Company with effect as of 15 March 2009 and resolved to grant discharge to Mr. Cuisine for the exercise of his mandate.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at seven thousand euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-six mars.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"BMS Pharmaceuticals Netherlands Holdings B.V.", une société régie par le droit des Pays-Bas ayant son siège social au Vijzelmolenlaan 9, 3447 GX, Woerden, Pays-Bas ("Associé"),

représentée aux fins des présentes par Maître Carolin WEIRAUCH, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration donnée le 26 mars 2009.

La dite procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul associé de "Bristol-Myers Squibb Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, (i) ayant son siège social au 2, rue J. Hackin, L-1746 Luxembourg, (ii) constituée suivant acte notarié reçu en date du 15 octobre 2002, publié au Mémorial C n°1705 du 28 novembre 2002 (iii) inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B-89.589, (iv) dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné, en date du 24 mars 2009, non encore publié au Mémorial C et (v) dont le capital social est fixé à euros (EUR 8,990,150,925) (la "Société").

L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Prise de connaissance et approbation d'un rapport du Conseil de Gérance sur l'augmentation de capital proposée et l'évaluation de l'apport en nature.

2 Augmentation du capital social à concurrence de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) pour le porter de son montant actuel de huit milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cent cinquante mille et neuf cent vingt-cinq euros (EUR 8,990,150,925,-) euros à huit milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cent soixante-quinze mille et neuf cent vingt-cinq euros (EUR 8,990,175,925).

3 Émission de mille (1.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

4 Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces nouvelles actions, avec paiement d'une prime d'émission par un apport en nature.

5 Modification de l'article 5 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

6 Réduction d'une partie de la réserve légale de la Société et allocation aux autres réserves de la Société.

7 Constatation avec décharge de la démission de M. Christian Cuisine en sa qualité de gérant de catégorie A de la Société.

8 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé a décidé de prendre connaissance et d'approuver le rapport du Conseil de Gérance en date du 26 mars 2009 sur l'augmentation de capital proposée et l'évaluation de l'apport en nature.

*Deuxième résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) pour le porter de son montant actuel de huit milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cent cinquante mille et neuf cent vingt-cinq euros (EUR 8,990,150,925,-) à huit milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cent soixante-quinze mille et neuf cent vingt-cinq euros (EUR 8,990,175,925,-).

*Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'émettre mille (1.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

47500

*Quatrième résolution**Souscription - Paiement*

Ensuite apparait BMS Pharmaceuticals Netherlands Holdings B.V., représentée comme mentionné ci-dessus (le "Souscripteur") et déclare souscrire mille (1.000) parts sociales nouvelles et de libérer intégralement chacune de ces nouvelles actions ainsi souscrites, avec une prime d'émission d'un montant de deux cent trente-cinq millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent dix-sept euros (EUR 235.685.117,-) par un apport en nature consistant en douze milles (12,000) actions d'une euro (EUR 1,-) chacune de BMS Omega Bermuda Holdings Finance Ltd., une société exemptée constituée sous les droits des Îles Bermudes sous le numéro 32796, ayant son siège social à Chancery Hall, 52 Reid Street, Hamilton HM 12, Îles Bermudes ("Omega"), étant 100% du capital social d'Omega (l' "Apport").

L'Apport représente ainsi une valeur d'un montant total de deux cent trente-cinq millions sept cent dix mille cent dix-sept euros (EUR 235.710.117,-).

Le Souscripteur, agissant par le biais de son mandataire dûment nommé, a déclaré qu'il ne subsiste aucun obstacle au libre transfert de cet Apport à la Société et que des instructions valides ont été données pour réaliser toutes les notifications, formalités d'enregistrement et autres formalités nécessaires au transfert de l'Apport à la Société.

Le notaire a reçu la preuve que l'Apport appartient au Souscripteur.

Ensuite, l'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ladite libération par l'Apport et d'allouer les mille (1.000) parts sociales nouvelles au Souscripteur.

*Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Assemblée a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

**Art. 5. Capital social.** "Le capital émis de la Société est fixé à huit milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions cent soixante-quinze mille et neuf cent vingt-cinq euros (EUR 8,990,175,925,-) divisé en trois cent cinquante-neuf millions six cent sept mille trente-sept (359,607,037) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et chaque part sociale étant entièrement libérée."

*Sixième résolution*

L'Associé a pris note des comptes intérimaires de la Société à la date du 23 Mars 2009. Considérant que la situation financière de la Société permette une telle opération, l'Associé a décidé de réduire la réserve légale de la Société d'un montant de cinquante-cinq millions neuf cent seize mille quatre cent trente-deux Euros et cinquante Cents (EUR 55.916.432,50), afin de la porter de son montant actuel de neuf cent cinquante-quatre millions neuf cent trente-quatre mille vingt-cinq Euros (EUR 954.934.025,-) à huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions dix-sept mille cinq cent quatre-vingt douze Euros et cinquante Cents (EUR 899.017.592,50) et d'allouer la somme cinquante-cinq millions neuf cent seize mille quatre cent trente-deux Euros et cinquante Cents (EUR 55.916.432,50) aux autres réserves de la Société.

*Septième résolution*

L'Associé a décidé de noter la démission de M. Christian Cuisine en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet à partir du 15 mars 2009 et a décidé de donner décharge à M. Cuisine pour l'exercice de son mandat.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à sept mille euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. WEIRAUCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: EAC/2009/3733. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009053724/239/198.

(090062540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Dharma Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.  
R.C.S. Luxembourg B 83.854.

In the year two thousand and nine,  
on the thirty-first day of the month of March.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "DHARMA HOLDINGS S.A.", a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 83854, incorporated by a deed of the undersigned notary on August 7, 2001, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 231 of February 11, 2002, and the Articles of Incorporation of which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary enacted on December 16, 2008, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 182 of January 27, 2009.

The extraordinary general meeting is opened at 2.15 p.m. by Mr Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Sonia BOULARD, employee, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The meeting elects as scrutineer Mrs Géraldine RODRIGUES, "maître en droit des affaires", with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The Meeting has been validly convened by two (2) convening notices mentioning the agenda published in the Luxembourg Official Gazette ("Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations") number 535 of March 12, 2009 and number 621 of March 21, 2009, and in the local newspaper "Lëtzebuurger Journal" edition number 50 of March 12, 2009, and edition number 57 of March 21, 2009.

II. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Amendment of article 3 of the Articles, relating to the purpose of the company, in order to read as follows:

"The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participations.

The company may also manage and develop its own real estate.

The company may also realize, directly or indirectly through its offices in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, all transactions pertaining to the provision of services, advice or assistance to its branches or to third parties.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Furthermore the company shall have all powers necessary to the accomplishment or the development of its object, within the limits of all activities permitted to a "Société de Participations Financières".

2. Miscellaneous.

In order to adopt the items of the foregoing agenda as valid resolutions of the general meeting of the shareholders, the general meeting of the shareholders must obtain a quorum of at least half of the capital and a majority of two third of the shares represented at the meeting.

III. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of the shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

IV. It appears from said attendance list that out of two million six hundred forty-one thousand (2,641,000) Class A shares and two million six hundred thirty-nine thousand (2,639,000) non-voting Class B shares representing the total

share capital of six million six hundred thousand Euro (EUR 6,600,000.-), one million eight hundred five thousand five hundred eighty-six (1,805,586) Class A shares and one hundred seventy-eight thousand four hundred forty-two (178,442) Class B shares are represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

The general meeting, after having duly acknowledged the statements made by the Chairman and after having duly considered all the items on the agenda has then adopted the following resolution:

#### *Resolution*

The general meeting decides to amend article 3 of the Articles of the Company, relating to the purpose of the Company, as follows:

"The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participations.

The company may also manage and develop its own real estate.

The company may also realize, directly or indirectly through its offices in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, all transactions pertaining to the provision of services, advice or assistance to its branches or to third parties.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Furthermore the company shall have all powers necessary to the accomplishment or the development of its object, within the limits of all activities permitted to a "Société de Participations Financières".

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 2.30 p.m.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-City, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, said persons signed together with us the notary this original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "DHARMA HOLDINGS S.A.", une société anonyme constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 83854, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 7 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 231 du 11 février 2002, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du même notaire soussigné en date du 16 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 182 du 27 janvier 2009.

La séance est ouverte à 14.15 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Géraldine RODRIGUES, maître en droit des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'Assemblée des actionnaires a été valablement convoquée par deux (2) convocations mentionnant l'ordre du jour, publiées dans un journal officiel, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 535 du 12 mars 2009 et numéro 621 du 21 mars 2009, et dans un journal local, le "Lëtzebuerger Journal", dans l'édition numéro 50 du 12 mars 2009 et l'édition numéro 57 du 21 mars 2009.



II. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 3 des statuts, relatif à l'objet de la société, pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société pourra également accomplir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, toutes les opérations se rapportant à la prestation de services, au conseil et à l'assistance à ses filiales ou à des tiers.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une "Société de Participations Financières".

2. Divers.

Afin d'adopter les points susmentionnés de l'ordre du jour comme résolutions valides de l'assemblée générale des actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires doit atteindre un quorum de la moitié du capital social et doit porter les résolutions à une majorité de deux-tiers des actions représentées à l'assemblée.

III. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varientur par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

IV. Il résulte de ladite liste de présence que sur les deux millions six cent quarante et un mille (2.641.000) actions de classe A et deux millions six cent trente-neuf mille (2.639.000) actions sans droit de vote de classe B représentant l'intégralité du capital social de six millions six cent mille euros (EUR 6.600.000,-), un million huit cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-six (1.805,586) actions de classe A et cent soixante-dix-huit mille quatre cent quarante-deux (178,442) actions de classe B sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, dont les actionnaires ont été informés préalablement à cette réunion.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des déclarations faites par le président et après avoir considéré tous les points de l'ordre du jour, adopte la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société, relatif à son objet social, comme suit:

"La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société pourra également accomplir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, toutes les opérations se rapportant à la prestation de services, au conseil et à l'assistance à ses filiales ou à des tiers.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une "Société de Participations Financières".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. LENTZ, S. BOULARD, G. RODRIGUES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 avril 2009. Relation: EAC/2009/3967. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009053720/239/182.

(090062376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Oceanic Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 120.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.206.

In the year two thousand nine, on the thirty-first day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

1) Danstable Holdings Limited, a company incorporated under Cyprus law with registered number HE 163369, having its registered office at Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Cyprus, being the holder of twenty thousand (20,000) Class A Shares, here represented by Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Cyprus on 27 March 2009,

2) Blantyre Investments Limited, a company incorporated under Cyprus law, with registered number HE 163429 with registered office at Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Cyprus, being the holder of twenty thousand (20,000) Class A Shares, here represented by Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Cyprus on 27 March 2009,

3) Borewood Investments Limited, a company incorporated under Cyprus law, with registered number HE 163317, and whose registered office is situated at Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Cyprus,

being the holder of twenty thousand (20,000) Class A Shares,

here represented by Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Cyprus on 27 March 2009,

4) WP I Investments S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register of Luxembourg section B number 119.293,

being the holder of sixty thousand (60.000) Class B Shares,

here represented by Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 27 March 2009,

The said proxies, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the members of Oceanic Real Estate Investments S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at L-1030 Luxembourg 412F, route d'Esch, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register of Luxembourg section B number 139.206 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 21 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1610 on 1 July 2008. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 12 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2570, on 21 October 2008.



The appearing parties, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

*Agenda*

1. Creation of a new class of shares of the Company to be called "Class C Shares", and conversion of the existing twenty thousand (20,000) Class A Shares of the Company held by Danstable Holdings Limited, aforementioned into Class C Shares.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation.

3. Amendment of article 24.1 of the articles of incorporation

4. Amendment of article 24.2 of the articles of incorporation.

5. Amendment of article 25 of the articles of incorporation.

Then the general meeting of members, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The members resolve to create a new class of shares of the Company to be called "Class C Shares", and to convert the twenty thousand (20,000) Class A Shares of the Company held by Danstable Holdings Limited, aforementioned, into Class C Shares.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the members resolve to amend article 6 of the articles of incorporation and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred and twenty thousand euro (EUR 120,000), represented by forty thousand (40,000) Class A Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each (the holders thereof being referred to as "A Members"), by sixty thousand (60,000) Class B Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each (the holders thereof being referred to as "B Members"), and by twenty thousand (20,000) Class C Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each (the holders thereof being referred to as "C Members").

Any reference made hereinafter to the "shares" shall be construed as a reference to the Class A Shares and/or the Class B Shares and/or the Class C Shares, depending on the context and as applicable. The same construction applies to any reference made hereinafter to the "members" of the Company.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

*Third Resolution*

The members resolve to amend article 24.1 of the articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 24.1.** In these Articles 24.1 - 24.7 capitalised terms shall have the following meaning:

"IRR" shall mean the internal rate of return which shall be calculated in accordance with any Shareholders' Agreement.

"Net Cash" shall mean any surplus cash of the Company available for payment (whether following a liquidation or sale of the Company or its assets or otherwise) to the members in accordance with applicable law and after the payment of all other expenses and taxes due by the Company.

"Put Option Agreement" shall mean any put option agreement entered into between the A Members, the B Members and the C Members under which the A Members and the C Members grant to the B Members a put option in respect of the shares held by them;

"Put Option Period" has the meaning set out in the Put Option Agreement;

"Unfunded Amount" shall mean any amount due and not provided to the Company by a B Member in accordance with the provisions of any Shareholders' Agreement which has not subsequently been provided to the Company by an A Member in accordance with the provisions of any Shareholders' Agreement.

"Capital Contribution" shall mean the aggregate of (i) sixty thousand five hundred euro (EUR 60,000.-), (ii) the principal value of any preferred equity certificate (a "PEC") issued by the Company and subscribed by the B Members, together with all accrued interest thereon from time to time and (iii) professional fees of the B Member incurred in relation to the transaction subject to production of relevant invoices contemplated by any Shareholders' Agreement."

*Fourth Resolution*

The members resolve to amend article 24.2 of the articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 24.2.** Subject to Article 24.6, Article 23 and the provisions of the Law, any Net Cash shall be applied amongst the members in the following order of priority:

- a) first, to the B Members until all B Members shall have received an amount equal to their Capital Contribution;
- b) second, to the B Members until they shall have received an amount equal to 10% IRR on their Capital Contributions together with a minimum 1.0 multiple on their Capital Contribution;
- c) third, to the A Members (pro rata), until the A Members collectively shall have received an aggregate amount equal to any Unfunded Amount plus an IRR of 10% on an amount equal to the Unfunded Amount;

d) fourth, to the A Members (pro rata), until the A Members collectively shall have received an aggregate amount equal to the amount received by the B Members pursuant to Article 24.2 a) and 24.2 b);

e) fifth, any remaining balance shall be distributed on the basis of 10% to the A Members (pro rata) (collectively) and 90% to the A Members, B Members and C Members (pro rata) until the B Members shall have received an amount equal to 20% IRR on their Capital Contribution together with a minimum 2.0 multiple on their Capital Contribution;

f) sixth, any remaining balance shall be distributed on the basis of 20% to the A Members (pro rata) and 80 % to the A Members, B Members and C Members (pro rata) until the B Members shall have received an amount equal to 25% IRR on their Capital Contribution together with a minimum 2.5 multiple on their Capital Contribution;

g) seventh, any remaining balance shall be distributed on the basis of 25% to the A Members (pro rata) and 75% to the A Members, B Members and C Members (pro rata) until the B Members shall have received an amount equal to 30% IRR on their Capital Contribution together with a minimum 3.0 multiple on their Capital Contribution; and

h) eighth, any remaining balance shall be distributed on the basis of 30% to the A Members (pro rata) and 70% to the A Members, B Members and C Members.

Any amount contributed to the share premium account shall be at the disposal of the Company and may not be distributed to the member having contributed such amount (including in case of liquidation), except in accordance with article 24.2 and subject to the provisions of Luxembourg law."

#### *Fifth Resolution*

The members resolve to amend Art. 25 of the articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 25.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, the surplus, after payment of the liabilities shall be distributed among the members in accordance with article 24.2 of these articles of incorporation."

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1) Danstable Holdings Limited, une société constituée sous la loi Chypriote, enregistrée sous le numéro HE 163369, ayant son siège social au Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Chypre, détenant vingt mille (20.000) Parts Sociales A, ici représentée par Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chypre, le 27 mars 2009,

2) Blantyre Investments Limited, une société constituée sous la loi Chypriote, enregistrée sous le numéro HE 163429, ayant son siège social au Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Chypre, détenant vingt mille (20.000) Parts Sociales A, ici représentée par Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chypre, le 27 mars 2009,

3) Borewood Investments Limited, une société constituée sous la loi Chypriote, enregistrée sous le numéro HE 163317, ayant son siège social au Themistokly Dervi 48, Centennial Building flat/office 701 PC, 1066 Nicosia, Chypre, détenant vingt mille (20.000) Parts Sociales A, ici représentée par Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chypre, le 27 mars 2009,

4) WPI Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.293,

détenant soixante mille (60.000) Parts Sociales B,

ici représentée par Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 27 mars 2009,

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes sont toutes associées de Oceanic Real Estate Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B139.206 (la "Société"), constituée selon acte reçu par le notaire soussigné, en date du 21 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1610 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 12 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2570, le 21 octobre 2008.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social portent les points suivants à l'ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1. Création d'une nouvelle catégorie de parts sociales de la Société, dénommées «Parts Sociales C» et conversion des vingt mille (20.000) Parts Sociales A existantes de la Société détenues par Danstable Holdings Limited, susmentionnée, en Parts Sociales C.

2. Par conséquent modification de l'article 6 des statuts.

3. Modification de l'article 24.1 des statuts.

4. Modification de l'article 24.2 des statuts.

5. Modification de l'article 25 des statuts.

L'assemblée générale des associés, après délibération, prend unanimement les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de créer une nouvelle catégorie de parts sociales de la Société, dénommées «Parts Sociales C» et de convertir les vingt mille (20.000) Parts Sociales A détenues par Danstable Holdings Limited, susmentionnée, en Parts Sociales C.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à cent vingt mille euros (EUR 120.000,-) représenté par quarante mille (40.000) Parts Sociales A d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune (les détenteurs desdites parts sociales ci-après dénommés "Associés A"), et par soixante mille (60.000) Parts Sociales B d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune (les détenteurs des dites parts sociales ci-après dénommés "Associés B"), et par vingt mille (20.000) Parts Sociales C d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune (les détenteurs desdites parts sociales ci-après dénommés "Associés C").

Toute référence faite dans les présents statuts à des «parts sociales» devra être interprétée comme désignant les Parts Sociales A et/ou les Parts Sociales B et/ou les Parts Sociales C, en fonction du contexte et selon le cas. Le même procédé s'applique à chaque référence faite ci-après concernant les «associés» de la Société.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 24.1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 24.1.** Dans les présents Articles 24.1 à 24.7, les termes en lettres majuscules auront les significations suivants:

«TRI» signifiera le taux de rendement interne, calculé conformément aux dispositions de tout Pacte d'Associés.

«Trésorerie Nette» signifiera toute trésorerie excédentaire de la Société disponible en vue d'une opération de paiement (consécutive à une liquidation ou à une vente de la Société ou de ses actifs, ou à une autre circonstance) à l'attention des associés conformément au droit applicable, et après paiement de tout autre dépense et impôt dus par la Société.

«Accord d'Option de Vente» signifiera tout accord d'option de vente conclu entre les Associés A, les Associés B et les Associés C en vue duquel les Associés A et les Associés C accordent aux Associés B une option de vente concernant les actions détenues par eux;

«Période d'Option de Vente» a la signification donnée dans l'Accord d'Option de Vente.

«Montant Non Financé» signifiera tout montant dû et non fourni à la Société par un Associé B, conformément aux clauses de tout Pacte d'Associés, et non fourni consécutivement à la Société par un Associé A, conformément aux clauses de tout Pacte d'Associés.

«Apport» signifiera le total de (i) soixante mille euros (60.000,- EUR), (ii) la valeur principale de tout preferred equity certificate (le «PEC») émis par la Société et souscrit par les Associés B, ainsi que, ponctuellement, la totalité des intérêts

courus, et (iii) les frais professionnels de l'Associé B encourus en relation avec la transaction envisagée par tout Pacte d'Associés sous réserve de la fourniture des factures y afférant.»

#### Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 24.2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 24.2.** Sous réserve des stipulations de l'Article 24.6, de l'Article 23 et des dispositions de la Loi, toute Trésorerie Nette sera répartie entre les Associés conformément à l'ordre de priorité suivant:

- a) premièrement, à l'adresse des Associé B jusqu'à ce que tous les Associés B aient reçu un montant égal à l'Apport;
- b) deuxièmement, à l'adresse des Associés B jusqu'à ce qu'ils aient reçu un montant égal à un TRI de 10% de leurs Apports, ainsi qu'un multiple minimum de 1,0 de leur Apport;
- c) troisièmement, à l'adresse des Associés A (au prorata), jusqu'à ce que les Associés A aient reçu collectivement un montant total égal à, un quelconque Montant Non Financé plus un TRI de 10% d'un montant égal au Montant Non Financé;
- d) quatrièmement, aux Associés A (au prorata), jusqu'à ce que les Associés A aient reçu collectivement un montant total égal au montant reçu par les Associés B conformément aux Articles 24.2 a) et 24.2 b);
- e) cinquièmement, tout solde restant sera distribué sur la base de 10% aux Associés A (au prorata) (collectivement) et de 90% aux Associés A, aux Associés B et aux Associés C (au prorata) jusqu'à ce que les Associés B aient reçu un montant égal à un TRI de 20% de leurs Apports, ainsi qu'un multiple minimum de 2,0 de leurs Apports;
- f) sixièmement, tout solde restant sera distribué sur la base de 20% aux Associés A (au prorata) et de 80% aux Associés A, aux Associés B et aux Associés C (au prorata) jusqu'à ce que les Associés B aient reçu un montant égal à un TRI de 25% de leurs Apports ainsi qu'un multiple minimum de 2,5 de leurs Apports;
- g) septièmement, tout solde restant sera distribué sur la base de 25% aux Associés A (au prorata) et de 75% aux Associés A, aux Associés B et aux Associés C (au prorata) jusqu'à ce que les Associés B aient reçu un montant égal à un TRI de 30% de leurs Apports, ainsi qu'un multiple minimum de 3,0 de leurs Apports, et
- h) huitièmement, tout solde restant sera distribué sur la base de 30% aux Associés A (au prorata) et de 70% aux Associés A, aux Associés B et aux Associés C.

Tout montant apporté au compte prime d'émission sera mis à disposition de la Société et ne devra pas être distribué à l'associé ayant apporté une telle somme (y inclus en cas d'une liquidation), sauf conformément aux dispositions de l'article 24.2 et sous réserve des dispositions de la loi luxembourgeoise.»

#### Cinquième résolution

Les associés décident de modifier l'article 25 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur (s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés, l'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés conformément aux stipulations de l'article 24.2 des présents statuts.»

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parie l'anglais constate que sur demande des comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, le mandataire desdites comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 avril 2009. Relation: LAC/2009/13612. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009053326/242/250.

(090061466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Camosc Charter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 64.147.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue de manière extraordinaire le 04 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs, à savoir Monsieur Philippe JANSSENS et Monsieur Raymond VAN HERCK, tous deux demeurant professionnellement au n°63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

CAMOSC CHARTER S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009053521/1066/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07472. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Venti One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 145.926.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- WILBUR ASSOCIATES LTD, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Nassau, Bahamas, 70 Box N - 8188, inscrite sous le numéro 185200,

agissant en sa qualité de Fiduciaire,

ici représentée par "FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A.", ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, représentée par Monsieur Michel BOURKEL, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks,

agissant en qualité de directeur de la prédite société.

2.- La société anonyme de droit luxembourgeois "FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A.", ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39.844,

agissant en sa qualité de Fiduciaire,

représentée par Monsieur Michel BOURKEL, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de la prédite société, avec pouvoir de l'engager par sa seule signature.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre eux:

**Chapitre I<sup>er</sup> .- Forme - Dénomination - Siège - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société (la "Société") sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination "VENTI ONE S.A..".

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures

provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a en tant qu'investisseur institutionnel pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, fonds d'investissement et autres véhicules d'investissement, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

## Chapitre II.- Capital - Actions

**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital souscrit de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) divisé en TRENTE ET UNE (31) actions, ayant chacune une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) chacune.

**Art. 6. Forme des Actions.** Les actions seront nominatives ou au porteur au choix des actionnaires.

La Société peut émettre des certificats d'actions multiples.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces statuts et par la loi pour toute modification des statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des statuts, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de TRENTE MILLIONS D'EUROS (EUR 30.000.000,-) représenté par TRENTE MILLE (30.000) actions, d'une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) chacune.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 28 avril 2014, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

## Chapitre III.- Conseil d'Administration - Commissaires aux comptes

**Art. 8. Conseil d'Administration.** La Société est administrée par un conseil d'administration (ci-après le "Conseil d'Administration") composé de trois membres au moins (ci-après les "Administrateurs"), non actionnaires de la société.



Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'Administrateurs, les Administrateurs restants ont le droit d'élire par un vote majoritaire un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Art. 9. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président (ci-après le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

En règle générale, un avis écrit de convocation de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 10. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux Administrateurs.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion générale et/ou journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion à un ou plusieurs Administrateur (-s) est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 13. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

La Société indemnifiera tout Administrateur ou fondé de pouvoirs et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs

fonctions actuelles ou anciennes d'Administrateur ou de fondé de pouvoirs de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils avaient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 14. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature individuelle de la ou des personne(-s) à laquelle resp; auxquelles la gestion générale et/ou la gestion journalière de la Société a été déléguée, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 15. Commissaires aux comptes.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

#### Chapitre IV.- Assemblée Générale des actionnaires

**Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

**Art. 17. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, à huit heures trente.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 18. Autres assemblées générales.** Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

**Art. 19. Procédure, Vote.** Les assemblées générales seront convoquées par le Conseil d'Administration ou par le ou les commissaires aux comptes conformément aux conditions fixées par la loi. La convocation contiendra le lieu et la date l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sauf dispositions contraires de la loi ou des présents statuts, les décisions sont prises à la majorité simple, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par deux Administrateurs.

#### Chapitre V.- Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 20. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

La Société peut racheter ses propres actions en conformité avec les dispositions de la loi. Chapitre VI. Loi applicable

**Art. 21. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.



*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2010.

*Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. WILBUR ASSOCIATES LTD, prédésignée, trente actions . . . . .	30
2. FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., prédésignée, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: trente et une actions . . . . .	31

Le comparant sub 1 est désigné fondateur; le comparant sub 2 n'intervient qu'en tant que simple souscripteur sur base fiduciaire.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Décide de fixer à trois (3) le nombre des administrateurs et décide de nommer les personnes suivantes administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2010:

(a) Monsieur Michel BOURKEL, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

(b) Monsieur Alexandre VANCHERI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

(c) Monsieur Fulvio TETTAMANTI, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

2. Décide de fixer à un le nombre des commissaires aux comptes et décide de nommer "GESTION & ADMINISTRATION S.A.", ayant son siège social à Level 2, Nia Mall, Vaea Street, Apia, WS Samoa, inscrite sous le numéro 29441, comme commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2010.

3. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts.

4. Le siège social est fixé à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire, la présente minute,

Signé: M. Bourkel, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 avril 2009. Relation: EAC/2009/4937. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 30 avril 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009054088/272/249.

(090062638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**MF Equities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CAD 57.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 70.633.

—  
EXTRAIT

La société prend acte que Monsieur Robert W. SIMON, avec adresse au 28, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 23 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054136/14.

(090062267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Axa Alternative Financing Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.072.

—  
*Extraits des résolutions prises par les associés lors de l'assemblée générale annuelle en date du 8 avril 2009*

1) Nomination avec effet immédiat et pour une durée indéterminée de M. Bruno Yves Durieux, employé privé né le 18 novembre 1967 à Menin (Belgique), résidant professionnellement au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg en tant que gérant de la Société.

2) Nomination avec effet immédiat et pour une durée indéterminée de M. Andreas Georg Christian Demmel, employé privé né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg en tant que gérant de la Société.

3) Renouvellement du mandat de la Société PricewaterhouseCoopers, RCS B 65.477, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprise de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053485/1649/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07861. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**M.F. Holdings s.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CAD 549.620.458,67.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 47.258.

—  
EXTRAIT

La société prend acte que Monsieur Robert W. SIMON, avec adresse au 28, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 23 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054135/14.

(090062270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Sovina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 10, rue Lankelz.

R.C.S. Luxembourg B 63.697.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 24 mars 2009*

L'assemblée générale constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Germain THIES, de Monsieur Oswaldo NARDECCHIA et de Madame Josette THIES-MAURER arrivent à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs susmentionnés pour une durée de 6 ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015 sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale constate que le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Germain THIES arrive à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Germain THIES pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015 sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale constate que le mandat de la société COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., commissaire aux comptes, arrive à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du commissaire aux comptes susmentionné pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015 sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

Esch-sur-Alzette, le 24 mars 2009.

Germain THIES / Oswaldo NARDECCHIA / Josette THIES-MAURER

*Le Président / Le Scrutateur / La Secrétaire*

Référence de publication: 2009053144/597/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05525. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090060850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

**Anine, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 59.196.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 27 mars 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et nomme en remplacement:

- Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 27 mars 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 27 mars 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Aloyse SCHERER aux fonctions de Commissaire aux comptes et nomme en remplacement:

- Monsieur Bernard GILLON, conseiller économique, 3 rue Vieille Ruelle, B-4357 Donceel, Belgique

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

*Pour ANINE*

*Société anonyme holding*

*Signature*

Référence de publication: 2009053119/833/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07544. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090061038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

**Great German Stores AZ, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 134.703.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary residing at Luxembourg.

There appeared the following:

PPL GERMAN REAL ESTATE AZ, a limited liability company having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, registered at the Companies and Trade of Luxembourg under section B number 134.695

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 15th, 2009

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of GREAT GERMAN STORES AZ, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on December 11th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 180 of January 23rd, 2008, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B. 134.704.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from October 31st, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

*Transitory provision*

The financial year which started December 11th, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 850.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendundneun, am zwanzigsten April.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

PPL GERMAN REAL ESTATE AZ, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B Nummer 134.695

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 15. April 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen GREAT GERMAN STORES AZ mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 11. Dezember

2007 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 180 vom 23. Januar 2008

eingetragen im Gesellschafts- und Handelregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 134.703

Die alleinige Anteilinhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

*Einzigter Beschluss*

Die alleinige Anteilinhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahres vom 31. Oktober auf den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

**Art. 11. (1. Absatz).** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

*Übergangsbestimmung*

Das Geschäftsjahr was am 11. Dezember 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

*Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 850,- EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komplementen. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komplementen hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15434. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009054026/206/83.

(090062773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Credit Suisse Virtuoso SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 126.910.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2009, le Conseil d'Administration se compose dès à présent et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2010, comme suit:

- Raymond Melchers, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Luca Diener, Membre du Conseil d'Administration

1, Kalanderplatz, CH-8045 Zurich

- Germain Trichies, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Guy Reiter, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., a été réélue comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Berger

Référence de publication: 2009053468/736/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**Vermillon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.578.

—  
*Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 23 avril 2009*

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2014.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

VERMILLON S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053407/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08401. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**Paddock S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 25.205.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 2 avril 2009 que:

Le conseil d'Administration décide de mettre fin à la délégation à la gestion journalière confiée à M. Marc MULLER. Afin d'éviter toute confusion le conseil d'Administration confirme que M. Marc MULLER reste Administrateur de la société.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de déléguer à Frédéric MULLER, né le 26 novembre 1977 à Luxembourg, administrateur de la société, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion. Cette délégation est faite dans le respect de l'autorisation préalable octroyée à l'article 8 des statuts. Il aura le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053451/717/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08067. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**Danone Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 30.185.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le mercredi 25 mars 2009 à 11.00 heures  
au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg*

- L'Assemblée décide de nommer comme Administrateurs les personnes suivantes:

\* Monsieur Christophe Bombled, Président du Conseil d'Administration, demeurant professionnellement au 15, rue du Helder, F-75439 Paris Cedex 09

\* Monsieur Laurent Sauquet, Administrateur, demeurant professionnellement rue Jules Cockx, 6, B-1160 Bruxelles

\* Monsieur Claude Weber, Administrateur délégué et Administrateur, demeurant professionnellement au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2009;

- L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053532/4685/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02662. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---

**DTU Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 27.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 106.480.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 21 avril 2009*

1/ La démission de Monsieur Claude Zimmer a été acceptée avec effet au 7 avril 2009.

2/ La démission de Monsieur Luc Hansen a été acceptée avec effet au 7 avril 2009.

3/ Monsieur Andreas Demmel, employé privé, né le 11 avril 1969 à München (Allemagne), résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommé gérant de la société pour une période durée illimitée avec effet au 7 avril 2009.

4/ Monsieur Robert Quinn, employé privé, né le 8 mai 1977 à Stockton on Tees (Grande-Bretagne), résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommé gérant de la société pour une période durée illimitée avec effet au 7 avril 2009.

5/ Le siège social a été transféré de L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

*Pour DTU Sà r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053515/1649/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

---



**NG Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 103.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.901.

Suite à l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 21 avril 2009 de la Société NG Luxembourg 5 S.à r.l., la décision suivante a été prise:

- Est nommée comme réviseur d'entreprise de la Société, PricewaterhouseCoopers, une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, ayant son adresse au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*NG Luxembourg 5 S.à r.l.*

*Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.*

*Agent domiciliataire*

*Signatures*

Référence de publication: 2009053616/683/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08032. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090061950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Meccarillos France, Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 38.998.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 6 mars 2009, que:

1- La démission de Monsieur Charles LEBEAU, de ses fonctions d'administrateur, président du conseil et administrateur-délégué, a été acceptée avec effet au 21 novembre 2008;

2- L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Luis SANCHEZ-HARGUINDEY PARDO DE VERA, né le 1<sup>er</sup> août 1968 à Santiago De Compostela, Espagne, résidant au 10, C/Eloy Gonzalo, Madrid, E-28010, Espagne.

Son mandat se terminera lors de l'Assemblée appelée à approuver les comptes arrêtés au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009051948/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01579. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090060115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

**Remora Luxco II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.608.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54890 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009054335/211/12.

(090062949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.